

TARIF APPLICABLE A COMPTEUR DU 15 MARS 2019

TRANSACTION VENTE

	HT	TVA	TTC
Honoraire base forfaitaire	2500.00€	666.67€	3 000.00 €
		+ 5% TTC du prix de vente NET VENDEUR	
Attestation de valeur	150.00€	30.00€	180.00 €

TRANSACTION LOCATION

Bail d'habitation : Propriétaire

Honoraire entremise et négociation	50.00€	10.00€	60.00€	
Honoraire de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	6.67€/m2	1.33€/m2	8€/m2	} Avec un maximum de un mois de loyer hors charges
Honoraire de réalisation d'état des lieux d'entrée	2.50€/m2	0.50 €/m2	3€/m2	

Bail d'habitation : Locataire

Honoraire de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	6.67€/m2	1.33€/m2	8€/m2	} Avec un maximum de un mois de loyer hors charges.
Honoraire de réalisation d'état des lieux d'entrée	2.50€/m2	0.50 €/m2	3€/m2	

Bail professionnel, commercial

- Visite, rédaction du contrat et état des lieux d'entrées et de sorties

HT	TVA	TTC	
12.50%	2.50% soit	15.00%	à la charge du locataire

- Renouvellement du bail commercial, artisanal ou industriel

HT	TVA	TTC	
8.34%	1.66% soit	10.00%	du loyer annuel, à la charge du locataire

GESTION IMMOBILIERE

	HT	TVA	TTC
Gestion courante	7%	1.40%	8.40% sur toutes les sommes encaissées
Lettre suivie	4.17€	0.83€	5.00€
Frais de relance en recommandé AR	20.83€	4.17€	25.00€
Remise du dossier au contentieux	70.00€	14.00€	84.00€
Frais de relance défaut assurance 2 ^{ème} relance	8.33€	1.67€	10.00€
Frais de relance défaut assurance 3 ^{ème} relance	16.66€	3.37€	20.00€
Frais rejet prélèvement et chèque impayé	30.00€	0.00€	30.00€
Garantie des loyers impayés			
Cotisation			2.20%
Suivi de dossier			3.00€/mensuel
Assistance déclaration revenu foncier	66.66€	13.34€	80.00€
Déclaration sinistre et suivi du dossier	125.00€	25.00€	150.00€

COPROPRIETE

	HT	TVA	TTC
Forfait minimum	500.00€	100.00€	600.00€ (montant annuel pour l'immeuble)

Prestations incluses dans le forfait annuel

De	60.00€	12.00€	72.00€	par lot
A	150.00€	30.00€	180.00 €	par lot

(selon configuration, équipements collectifs, personnels de l'immeuble, ...)- Tarif établit selon devis suivant le contrat type de syndic.

Prestations particulières hors forfait

Sur demande et devis. Demandez notre contrat type.